

Alpes de Haute Provence
AUBIGNOSC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 MAI 2005

Membres en exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

---- L'an deux mille cinq
le vingt sept mai à 18 heures 30
le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la
présidence de Monsieur Vincent PONCE, Maire.

--- Date de la convocation : 21 mai 2005

Membres présents : Mme & MM. Vincent PONCE, Joseph ALLAVENA
Jean-Michel BOUCHET, Patrick PLAUCHE, Isa VERNET, Francis
GARCIN, Gérard ALLARD, Henri JANY, André MORENO, Eric
BOURDET et Maurice ALPHAND.

Absent(s) excusé(s) : NEANT

Secrétaire de séance : M. J. ALLAVENA

DCM N° 33/2005

OBJET : COMPLEMENT AUX DCM du 21.01.2000 et du 31.03.2000 – PREEMPTION.

--- Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal que par délibération du 21 janvier 2000 (N°5/2000) a été instauré le droit de préemption urbain et par délibération du 31 mars 2000 (n°21/2000) a été instauré le droit de préemption renforcé.

--- Ces délibérations faisaient référence à des textes législatifs et réglementaires qu'il convient de compléter.

--- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

◆ **COMPLETE** les délibérations sus référencées par les lois du 13 décembre 2000 (loi S.R.U.) et du 13 août 2004 (Libertés et Responsabilités Locales) et les décrets d'application en découlant.

----- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

V. Ponce

V. PONCE.



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le

